

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 18 décembre 2009
(convocation du 11 décembre 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Décembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTimple Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGIRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCH' Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 11 h 50 et à partir de 13 h 15
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU J-C à cpter de 11 h 20
M. SAINTE MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à cpter de 11 h 00
M. SEUROT Bernard à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mme. LACUEY Conchita à M. DAVID Alain
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. LAURENT Wanda
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GAUTE Jean-Michel
M. CAZENAVE Charles à M. DUPOUY Alain

Mme. COLLET Brigitte à Mme. DESSERTINE Laurence
M. COUTURIER J- L à M. EGIRON J-F à cpter de 11 h 30
M. DAVID Yohan à Mme SAINT-ORICE Nicole
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 11 h 00
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal à cpter de 12 h 00
M. LOTHaire Pierre à Mme. BREZILLON Anne
M. MERCIER Michel à M. DUBOS Gérard à cpter de 11 h 00
M. PALAU Jean-Charles à Mme. PARCELIER Muriel
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à cpter de 12 h 15
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques à cpter de 12 h 00
M. REIFFERS Josy à M. GUYOMARCH' Jean-Pierre

EXCUSE :

M. MOULINIER Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

Projet de Programme Pluriannuel d'Investissements 2010-2014 (PPI) Adoption -

MMonsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le programme quinquennal 2010-2014 affiche un montant d'investissements, tous budgets confondus, de 1,952 Milliards d'€uros, en hausse de 169 M€ par rapport au P.P.I précédent dont 64 M€ affectent le Budget Principal.

Les priorités demeurent les Transports (685 M€, avec une augmentation de 142 M€), la Voirie (portée à 403 M€), l'Urbanisme et l'Habitat (280 M€, avec une hausse de 20 M€), l'Assainissement et Eau (269 M€), l'Administration Générale et la Proximité (122 M€), le Développement Economique et l'Environnement, les autres domaines n'étant toutefois pas oubliés.

Il reste beaucoup à faire pour atteindre les objectifs du Plan de la Mandature, malgré le contexte de crise économique actuel et de réforme fiscale à venir.

Outre la majeure partie des travaux de la 3^{ème} phase du T.C.S.P. et du Tram-train, il convient de financer le Pont Bacalan Bastide, les études du franchissement J.Jacques Bosc, la participation à la L.G.V. et l'achèvement des travaux de suppression du bouchon ferroviaire, ainsi que la Politique de la Ville et les aides au logement (y compris un volet accession sociale), l'aménagement urbain, le développement économique de certains secteurs clés (Aéroparc, Bioparc, Ecoparc Hourcade, ...), le Haut Débit, le plan Agglocampus, la participation à l'OIN Euratlantique, etc...

Le P.P.I. 2010-2014 répond, en outre, à la volonté de renforcer les moyens consacrés aux actions de proximité d'une part, par la mise en œuvre des contrats de co-développement signés entre la CUB et ses 27 communes membres et d'autre part, par le nouveau Fonds de proximité «Voirie et Assainissement».

C'est dans le cadre d'une nouvelle démarche de préparation budgétaire qui a fait ses preuves depuis l'an passé, que le projet de P.P.I. 2010-2014 reflète une réelle ambition pour l'agglomération.

Lors du séminaire du 16 juillet 2009 est aussi apparue la nécessité d'élargir le champ de vision de la programmation pluriannuelle des investissements en prolongeant la programmation quinquennale par une projection des grands investissements à l'horizon 2020. Cette projection sur 6 années supplémentaires de l'impact financier des grands projets inscrits au PPI 2010-2014 figure en annexe du document, à titre informatif.

I – UNE PREPARATION ASSOCIANTE LES SERVICES ET LES ELUS RECONDUISTE EN 2009

Pour la deuxième année consécutive, les Vice-présidents en charge des différentes politiques ont été invités à participer aux travaux d'élaboration du PPI.

Après un premier examen des demandes des services courant juin 2009 et à l'issue du séminaire du 16 Juillet 2009, se sont déroulés les conférences et entretiens budgétaires d'arbitrage en septembre et octobre, présidés par le Vice-Président, chargé des Finances. Deux examens successifs du projet de PPI au bureau du 15 octobre, puis au bureau du 19 novembre, ont permis de rendre les derniers arbitrages.

Ce processus s'est avéré, cette année encore très positif, ayant permis de dégager un maximum de préoccupations opérationnelles sur le territoire communautaire, tout en restant dans l'épure des capacités d'investissement simulées.

Le P.P.I. 2010-2014 traduit les décisions prises sur la base de l'Accord de coopération communautaire, en vue de la programmation spécifique :

- 1) d'un Fonds de proximité, estimé sur la période tous budgets confondus à 203,38 M€ et composé :
 - d'un Fonds d'Intérêt Communal (F.I.C. Voirie et Assainissement),
 - d'un Fonds d'Intervention (F.I. Assainissement E.U./E.P et Voirie),
 - et d'une Dotation d'Urgence et Sécurité (D.U.S. Voirie/circulation/signalisation et Assainissement),
- 2) de crédits affectés aux contrats de co-développement pour une estimation globale de 62 M€ sur la période 2009/2014.

Comme l'année dernière, le projet de P.P.I. 2010-2014 fait l'objet d'une présentation par domaine, programme et mission selon les compétences de la CUB, mettant en exergue les principaux domaines d'intervention suivants.

II – LE PROJET DE PROGRAMME QUINQUENNAL PAR DOMAINE

TRANSPORTS 685 M€ : 1^{er} domaine d'intervention

Réseau TBC : 95,2 M€

Matériel roulant

La ligne **acquisitions d'autobus** est évaluée à 37 246 000 €, compte tenu des réorganisations envisagées du réseau de bus et du mode de gestion du parc.

Les véhicules neufs seront systématiquement équipés de matériel de **vidéosurveillance** et il est proposé de ne pas équiper les véhicules en service.

De plus, des frais d'études préliminaires et BHNS sont prévus pour 1 500 000 €.

Pour le **renouvellement du réseau de Tramway**, à concurrence de 32 720 000 € au total, il est prévu d'acquérir des rames supplémentaires pour 23 400 000 € en 2012, d'améliorer les installations techniques par une désaturation du réseau, estimée à 3 500 000 € et d'instaurer un réseau maillé pour 5 820 000 M€.

Systèmes d'exploitation

1 000 000 € sont inscrits pour l'adaptation du système billettique et 4 200 000 € pour le système d'aide à l'exploitation et d'information des voyageurs (2^{ème} tr).

La mise en place d'une information multimodale se poursuit, avec un engagement de 2 000 000 €.

Bâtiments

Pour débuter le projet de **restructuration du dépôt Lescure** (évalué à 21,7 M€), 7 M€ sont inscrits en 2014. La réalisation d'un **atelier carrosserie bus à Achard** et d'un **atelier mécanique au Lac** sont estimés à 7 025 000 € sur 2010 et 2011.

TCSP

Achèvement de la deuxième phase du Tramway

Une enveloppe de crédits de 4 554 273 € est prévue en 2010 pour assurer les derniers paiements afférents à la deuxième phase du Tramway.

Extension TCSP

Le projet de **tram-train du Médoc**, dont le montant total est estimé à 60 105 000 € (dont 56 930 000 € sur la durée du PPI), bénéficie d'une subvention du Conseil Régional de 20 000 000 €.

Les **extensions et nouvelles lignes de TCSP (3^{ème} phase)** sont estimées à 399 868 232 €, sur la durée du PPI, permettant la réalisation de la majeure partie de cette 3^{ème} phase avant la fin de la mandature.

Un crédit de 450 000 € est également prévu pour la réalisation d'études préliminaires relatives aux phases ultérieures.

Enfin, dans le PPI 2011-2015, 10 000 000 € sur cinq ans seront ajoutés au noyau dur pour la participation de la CUB au projet de TCSP sur la voie ferrée de ceinture.

Pôles intermodaux

Il est en outre prévu de financer la réalisation des pôles de Bordeaux Saint-Jean, Blanquefort (2 M€), Bruges, Parempuyre (1,680 M€).

Projets ferroviaires

Une enveloppe totale de 123,8 M€ est prévue pour la participation à divers projets ferroviaires présentant un intérêt majeur pour l'agglomération : participation à la L.G.V Bordeaux-Tours (112, 320 M€) ; L.G.V. GPSO Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne (1, 693 M€) ; suppression du Bouchon ferroviaire (9,841 M€).

VOIRIE : 403 M€ : 2^{ème} domaine d'intervention

Aménagements de voirie en faveur des transports et travaux compensatoires

Tramway

Les crédits consacrés à la mise en accessibilité des arrêts de bus et à l'amélioration des temps de parcours sont en augmentation, et s'élèvent à 18 M€ sur la durée du PPI. Ils pourront être abondés si besoin, en fonction des projets prêts à démarrer, dans le cadre du budget supplémentaire

Par ailleurs, une nouvelle enveloppe est créée au PPI pour le financement des travaux compensatoires de la 3^{ème} phase du Tramway (17 095 300 €).

Les actions relatives à la mise en place du réseau de Transport en commun ainsi que celles relatives au projet de TCSP, y compris les couloirs de bus, seront intégrés dans les **contrats de co-développement** par voie d'avenant, durant l'année 2010.

Circulation et signalisation

Ce secteur donne lieu à l'inscription d'une enveloppe quinquennale de 12.790.000 € pour l'équipement en feux de trafic (2.500.000 €), la régulation de ces mêmes feux, la mise à jour du Plan de jalonnement (2.500.000 €), les aménagements de circulation et de signalisation (4.000.000 €), les études sur les évolutions de la régulation des feux

Ouvrages d'Art

Le coût du **Pont Bacalan Bastide** est actualisé à 153 260 000 € dont 122,4 M€ sur le P.P.I. présent. La CUB bénéficie de 54.000.000 € de subventions d'équipement, non actualisables, accordées par l'Etat, le Département et la Région.

Des crédits supplémentaires sont inscrits pour la réalisation des études du projet de franchissement Jean-Jacques Bosc (5 750 000 €).

Le P.P.I. prévoit d'autres crédits de **réhabilitation des ouvrages d'art**, en particulier pour le Pont de pierre (1.600.000 €).

Les travaux réalisés par la CUB sur la **tête de pont Saint-Jean**, dans le cadre du bouchon ferroviaire, estimés à 11 900 000 €, seront pris en charge par RFF à hauteur de 6 650 000 €.

Voirie de proximité

Les crédits inscrits pour les enveloppes communales et fonds conjoncturels de voies de desserte figurent désormais au Fonds de proximité :

- F.I.C. pour un montant de 130, 115 M€,
- F.I. et D.U.S (ex.fonds conjoncturels voirie) pour 1,175 M€.

Les crédits de renforcement et grosses réparations voirie sont portés à 4 400 000 € pour tenir compte des nouvelles voies de bus.

La reconstruction de la 7ème circonscription de voirie et de l'unité parc matériel roulant à Bruges (8 150 000 €) s'élève à 3 350 000 € sur le P.P.I. 2010-2014, le reste des crédits ayant fait l'objet d'une inscription sur les années antérieures.

Voirie nationale

Comme d'autres partenaires, la Communauté Urbaine a été sollicitée par l'Etat pour le financement des travaux de mise à 2X3 voies de la rocade. Par lettre du 7 Juillet 2009, elle a donné son accord pour participer au financement de ce projet sous certaines conditions. Lorsque ce dossier aura été finalisé dans le cadre de la mise au point du schéma de financement métropolitain, la CUB inscrira sa participation au PPI.

Voirie d'intérêt communautaire

Itinéraires d'agglomération

Les projets suivants sont financés au P.P.I. :

- Etudes entrée nord de Bordeaux (100 000 €)
- Etudes et aménagements de sécurité de la côte de la G.T.(130 000€). Les travaux seront à financer dans le cadre du budget développement économique (1 800 000 €).
- Itinéraire Pessac/Talence/Bordeaux (2 900 000 €)
- Franchissement 2 roues des lignes ferroviaires à Bordeaux-Benauge (1 320 000 €)
- Franchissement des lignes ferroviaires à Bordeaux Tregey (1 256 300 €).

Enfin, 3.800.000 € sont inscrits au PPI pour la réhabilitation du cours de l'Intendance, dont 1.700.000 € au titre du budget voirie, et 2.100.000 € au titre du budget annexe transport, pour la partie concernée par l'emprise du tramway.

Programme de voirie d'intérêt communautaire (22,9 M€ au P.P.I.)

Les crédits inscrits doivent permettre d'achever les programmes **2003-2007 et 2008-2010** jusqu'en 2013, pour un montant porté à 22 900 000 €

Le P.P.I. ne prévoit pas de crédits supplémentaires au titre de la voirie d'intérêt communautaire pour le lancement de nouveaux programmes. Le financement de nouveaux projets devra s'inscrire dans les contrats de co-développement.

Travaux concomitants

Une enveloppe totale de 12 350 000 € est prévue pour la **fin des travaux concomitants de la 1^{ère} et 2^{ème} phase du tramway**. Certaines opérations initialement prévues ayant été abandonnées, la commission voirie sera appelée à valider la liste définitive des opérations financées dans le cadre de cette enveloppe.

URBANISME, HABITAT ET FONCIER 280 M€ : 3^{ème} domaine d'intervention

Foncier : 70,4 M€

Les crédits affectés à la direction de l'action foncière sont en augmentation de 40%, passant de 10 à 14 M€ par an soit globalement de 50 à 70 millions d'euros sur la durée du PPI.

Ils n'incluent pas les crédits d'acquisitions demandés par les services opérationnels.

Comme l'année dernière, un « P.P.I. Foncier » est élaboré, permettant d'avoir une vision d'ensemble des acquisitions prévues par la CUB, ainsi que des recettes prévisionnelles.

Politique de la Ville

Les crédits proposés en faveur de la Politique de la Ville ont été portés à 34,9 M€.

Le P.P.I. prévoit les crédits nécessaires à la poursuite des opérations de renouvellement urbain de Bassens Le Bousquet, Lormont Carriet, Lormont Génicart, Floirac Libération, Cenon 8 mai 1945, Bègles Yves Farges, Bordeaux Saint-Jean, Talence Thouars et Bassens Le Meignan, ainsi que Pessac-Chataigneraie et Ambarès les Erables et le démarrage des projets actuellement en cours d'étude.

Habitat

Les crédits proposés en faveur de **l'habitat (logement)** représentent la plus forte hausse en tendance de ce PPI. Ils sont portés à 54,7 M€, soit 13 M€ de plus qu'au P.P.I. précédent et une **augmentation de plus de 30%**.

Pour les aides à l'équilibre d'opération (PLUS/PLAI), le P.P.I. fait apparaître un volume de crédits de 44 891 200 €, soit 9 000 000 € en moyenne annuelle, pour 33 900 000 € au P.P.I. 2009-1013.

Le P.P.I. prévoit 1 000 000 € sur cinq ans pour les aides au logement spécifique, 4 000 000 € pour la participation au PAM PALULOS. Le PIG « loyers maîtrisés » se voit affecter 468 500 € en 2010.

Le nouveau dispositif **d'aide à l'accession sociale** à la propriété est poursuivi, pour un montant de 1 809 600 € sur cinq ans.

Deux nouvelles actions sont, par ailleurs, intégrées dans ce projet de PPI : la participation de la Communauté au **Programme National de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés**, sur la commune de Bordeaux, pour un montant de 1.800.000 € sur cinq ans, ainsi qu'au programme d'éco-réhabilitation de la résidence Le Burck à Mérignac, pour 500.000 € sur cinq ans.

Enfin, une prévision de 100 000 € en 2010 est destinée à financer des aires des gens du voyage.

Opérations d'aménagement

L'ensemble des opérations de ZAC, PAE et Centre bourg dont le dossier a été approuvé par le Conseil de Communauté est inscrit au P.P.I., ce qui représente un total de 117 179 914 € sur cinq ans (volume moyen annuel de 23,4 M€). On peut citer notamment, parmi les opérations les plus importantes : la ZAC des Quais de Floirac, l'opération « Bassins à flots / Lucien Faure, La ZAC Bastide Niel, la ZAC des Berges du Lac, les ZAC centre ville de Pessac, Mérignac, Bègles, Blanquefort, Ambarès.

Pour le financement des **opérations nouvelles**, 14 000 000 € sont inscrits dans un premier temps et pourront être complétés en fonction de l'état d'avancement des projets. Les projets actuellement en phase d'études sont : Bourdieu Bébian Verdelet, Eysines Carès, Saint-Louis de Montferrand, Gradignan Centre Ville, Le Taillan Cassenore Puy du Luc, Saint-Vincent de Paul, Saint-Aubin Les Vignes, Bruges Terrefort, Lormont Quai Carriet.

Le programme de chaque opération devrait comporter au moins 25% de logements locatifs sociaux.

La réflexion engagée sur les stratégies futures réservées aux opérations d'aménagement, permettra de préparer de nouveaux programmes en cohérence avec les projets de territoire, mis en exergue lors des contrats de co-développement.

Etudes d'Urbanisme

Compte tenu des projets en cours, un budget total de 2 980 000 € est alloué pour cinq ans, dont 500 000 € pour les études d'urbanisme et 2 480 000 € pour les documents d'urbanisme (révision du PLU et PSMV, etc...) en complément des dépenses relevant de l'AURBA.

ASSAINISSEMENT ET EAUX 269 M€ : 4^{ème} Domaine d'intervention

Aménagements de ruisseaux

950 000 € sont inscrits au P.P.I. pour des travaux sur le Gua, et les Jalles et divers travaux communautaires.

Schéma directeur eaux pluviales

33 690 000 € sont inscrits pour le Schéma directeur des eaux pluviales. La réalisation des opérations suivantes est programmée :

- Bassin versant Eau blanche : Chambéry 2ème tranche à partir de 2014.
- Blanquefort : Genève, collecteur amont Dinassac/rue Jean Duvert.
- Mérignac : Avenue Kennedy, collecteur amont Carreire, bassin Coty/Féau et collecteurs.
- Le Taillan : bassin Grimoine, bassin Lacaussade et ses collecteurs
- Floirac, bassin Pinel.
- Saint-Médard Manet (fin).
- Jalles des Tourelles à Saint-Vincent de Paul.
- Bassin tampon Louis Fargues.
- Bassin versant Peugue : complément desserte chappement.

Fonds de proximité E.P. (réseaux secondaires E.P.)

Le fonds de proximité est doté de 33 595 000 € sur cinq ans, répartis entre le Fonds d'Intérêt Communal (F.I.C) pour 20 M€ et le Fonds d'Intervention assorti de la Dotation d'Urgence et Sécuritaire pour 13,5 M€.

Autres investissements eaux pluviales

Une première enveloppe quinquennale de 3,5 M€ est prévue pour engager en outre, après examen par le Bureau et le Conseil de Communauté, le futur Schéma directeur de renouvellement des réseaux Eaux Pluviales (évalué à 33,8 M€), en sus des travaux à caractère général, des déviations pour le Tramway, et des crédits affectés au télécontrôle RAMSES.

Stations d'épuration et zones d'influence Eaux Usées

129,1 M€ sont prévus pour les stations d'épuration et leurs zones d'influence dont principalement 74 M€ pour la station Louis Fargues, 24 M€ pour celle du Quai de Brazza, 19,5 M€ pour clos de Hilde et 2 M€ pour la Station de Lille à Blanquefort ce qui correspond à la continuité des projets engagés au P.P.I. précédent.

Parmi les nouvelles opérations programmées figurent les stations d'Ambès CD 10, de Parempuyre Port de Lagrange et Saint-Vincent de Paul La Gayasse.

En maintenant le rythme de ses investissements dans ce domaine à un niveau élevé, la Communauté se donne les moyens nécessaires pour respecter, dans les meilleurs délais, les obligations qui lui incombent au regard de la réglementation européenne. Ce faisant, elle se dote d'équipements de traitement des eaux usées d'un haut niveau de technicité, permettant ainsi de mieux préserver l'environnement naturel et d'améliorer la qualité de service aux usagers. Elle anticipe également l'avenir, en se donnant la capacité d'accompagner le développement du territoire communautaire et l'accueil de nouveaux habitants, par des capacités de traitement des eaux usées renforcées.

Fonds de proximité E.U. (réseaux secondaires eaux usées)

Le Fonds de proximité inscrits au PPI s'élève à 28,5 M€ sur cinq ans, soit 14 M€ pour le Fonds d'Intérêt Communal et 24,5 M€ pour le Fonds d'Intervention (ex Fonds Conjoncturel), assorti de la D.U.S.

Autres investissements eaux usées

A ces crédits s'ajoutent une inscription quinquennale de 5 M€ en faveur du Schéma Directeur de renouvellement des réseaux E.U.(évalué à 40 M€), une prévision de 1,5 M€ pour lancer les études préalables à la fin de contrats, en sus des travaux à caractère général et des déviations des réseaux pour le tramway.

ADMINISTRATION GENERALE (DONT PROXIMITE) 122 M€ : 5^{ème} domaine d'intervention

Comme pour le PPI 2009-2013 les crédits des services ont été adaptés sur l'ensemble des postes : matériel roulant, outillage, mobilier, informatique tout en permettant aux services de continuer à fonctionner normalement.

Pour les données urbaines géoréférencées, une enveloppe de 1 370 000 € a été prévue.

Une dotation de base de 100 000 € est inscrite en 2010 pour les premières études de la mission 2025.

Bâtiments communautaires

Les travaux de restructuration de l'Hôtel de Communauté seront réalisés dans leur intégralité, pour un montant total de 46 M€ dont 38,35 M€ au P.P.I, répondant ainsi aux besoins d'amélioration de la sécurité et des conditions de travail des agents communautaires.

Ces travaux incluent également la mise en place d'un système de récupération des calories du réseau des eaux résiduaires urbaines pour le chauffage de cet immeuble (1.500.000 €). Dans le cadre du Plan patrimoine durable, des travaux d'isolation thermique (4 565 000 €) seront également réalisés sur l'ensemble des bâtiments, générant des économies d'énergie. La pose de panneaux photovoltaïques (2 000 000 €) avant 2012 garantira à la CUB la vente de l'électricité produite à EDF à des conditions préférentielles.

Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communautaires, conformément à la loi handicap, seront réalisés dans le cadre de la restructuration de l'Hôtel, ainsi que dans les groupes scolaires (2 400 000 €) et les bâtiments de voirie (192 000 €).

CONTRATS DE CO-DEVELOPPEMENT : 51 M€

Les projets inscrits dans les contrats de co-développement 2009-2011 sont financés principalement par les crédits inscrits dans les différents domaines du PPI (urbanisme, habitat et foncier, développement économique, voirie, assainissement, transports, environnement, cimetières, enseignement).

Afin d'assurer le financement des projets non prévus dans le cadre des crédits programmés par domaine, une enveloppe de 40 000 000 € a été créée au PPI 2009-2013. Compte tenu du nombre des projets retenus dans les contrats, cette enveloppe initiale a été complétée par la mise en réserve de 10.000.000 € dans le BS 2009, portant les crédits disponibles à 50.000.000 € sur 5 ans.

Enfin, l'enveloppe initialement inscrite l'ayant été pour la période 2009-2013, une enveloppe supplémentaire de 12.000.000 € est inscrite en complément pour l'année 2014, soit au total **62.000.000 € sur la durée de la mandature**, correspondant aux deux premiers contrats (2009-2011 et 2012-2014).

Ces crédits sont affectés par domaine, en fonction des besoins et au fur et à mesure de l'état d'avancement des projets, et feront l'objet d'un suivi particulier de leur utilisation.

Ils permettent de financer l'ensemble des projets qui ne se trouveraient pas déjà financés dans les crédits du PPI votés par domaine, parmi lesquels figurent certains projets de voirie ne figurant dans les programmes de VIC approuvés antérieurement, des actions de développement économique, le soutien de la CUB à quelques grands projets, dont le Centre Culturel du Vin.

Enfin, les actions relatives à la mise en place du réseau de transport en commun, ainsi que celles relatives au projet TCSP, y-compris les couloirs de bus, seront intégrées dans les contrats, par voie d'avenant, durant l'année 2010.

Hormis les crédits ainsi réservés à l'Administration Générale et à la Proximité, notre Etablissement a inscrit pour assurer ses missions de base dans les activités ci-après :

- **Enseignement : 17,9 M€** (dont 2,4 M€ affectés à l'accessibilité handicap et le reste pour la remise en état correct des groupes scolaires avant rétrocession aux communes candidates).

- **Activités funéraires-cimetières : 6 870 000 €**

Comme pour les années passées, la CUB prévoit le financement de matériels de transport et outillages, l'aménagement de secteurs, ainsi qu'une participation de 60 000 €/par an à la création de cimetières communaux (dont les cimetières du Taillan et de Saint-Aubin du Médoc en 2010 et 2011).

Par ailleurs, une enveloppe de 4 M€ est prévue pour la restructuration du crématorium sur les exercices 2011 et 2012.

- **Incendies et secours : 5 703 000 €**

1,5 M€ sont programmés pour les grosses réparations et le remplacement des hydrants. Chaque fois que cela est possible, la réparation des équipements existants sera préférée au remplacement, plus onéreux.

Une subvention d'équipement de 4 M€ est prévue au titre de la participation de la CUB à la restructuration de la caserne de La Benauge ainsi que pour le centre de secours de Bassens (203 000 €).

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 89 M€ : 6ème domaine d'intervention

Il convient tout d'abord de rappeler qu'un schéma directeur de Développement économique est en cours d'élaboration à partir notamment d'un travail d'identification de nouveaux projets ou de nouvelles filières susceptibles d'être exploitées ou développées. Ce document sera prochainement présenté, dans un premier temps, au bureau.

Le P.P.I. 2010-2014 financera les missions ci-après :

- **OIN Euratlantique** : il s'agit d'une opération stratégique dotée d'un crédit de 9,386 M€, à vocation mixte d'habitat et d'activités économiques. Elle figure au PPI au titre des opérations d'aménagement urbain. La création de l'Etablissement Public conducteur d'opération est prévue par décret courant 2010.

L'année 2009 a été consacrée à :

- la détermination, en lien avec la mission de préfiguration, du périmètre approprié pour l'Opération d'Intérêt National, qui devrait donner lieu, d'ici la fin de l'année, à une validation par le Conseil de Communauté et au décret créant officiellement l'O.I.N.,
- la préparation de la constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement qui sera en charge de la conduite de cette opération (avec notamment la construction d'un plan d'affaires) ; ce travail devrait être formalisé, au printemps 2010, par un nouveau décret.

➤ **Aide au développement du Grand Port Maritime (GPM) de Bordeaux**

Les crédits prévus au PPI s'élèvent à 2 080 000 € sur cinq ans dans le cadre d'une convention pluriannuelle.

La Communauté a réaffirmé son soutien au développement d'un projet ambitieux pour le Grand Port Maritime de Bordeaux et accompagnera son développement dans le cadre de ses compétences, comme elle a déjà été amenée à le faire au cours des dernières années, notamment par des aménagements importants de la zone portuaire de Bassens, ou la participation aux travaux sur la ligne ferroviaire du Verdon.

➤ **Aides à l'implantation d'entreprises**

Cette ligne est portée à 500 000 € par an, ce qui donne une enveloppe globale de 2 500 000 € consacrée à des subventions d'investissement aux entreprises. La ligne pourra être abondée ponctuellement en cas de demandes exceptionnelles.

➤ **Aménagements à vocation touristique**

Le PPI prévoit la participation de la CUB au projet de Parc animalier et végétal du Bourgailh.

➤ **Aménagements de parcs d'activités**

L'aménagement du Bioparc est suivi dans un budget annexe et les crédits ont été ouverts sur les précédents exercices.

10 M€ sont inscrits pour l'Ecoparc de Blanquefort, soit 4 M€ pour terminer les travaux de voirie et d'assainissement en cours sur le SIM, et 6 M€ pour l'aménagement de la zone nord et des aménagements à vocation d'excellence environnementale sur l'ensemble du site.

Le début des travaux de l'Aéroparc bénéficiera de 11 M€ d'ici 2014, montant qui pourra être complété en fonction du rythme d'avancement du projet et de son mode de réalisation.

Les travaux d'aménagement des SIM Hourcade et Bordeaux-Lac devraient démarrer sur la durée du PPI, ceux de la ZAC Mermoz devraient s'achever.

Enfin, une enveloppe de 250 000 € par an soit 1.250.000 € sur la durée du PPI, est reconduite pour la réalisation de travaux de requalification des zones d'activités existantes.

L'aménagement de la Côte de la Garonne (vers presqu'île AMBES) dès 2010, est prévu pour un montant de 1 800 000 € et la desserte de l'Institut de la Vigne et du Vin pour 1 200 000 €.

➤ **Aménagement numérique du territoire**

Les dépenses engagées par la Communauté Urbaine et les recettes perçues dans le cadre de la DSP Inolia permettent d'envisager une inscription de crédits quinquennale de 12,085 M€ pour assurer les besoins en matière de développement du Haut-débit.

Notre intervention repose sur :

- **le développement de la boucle haut-débit** (le raccordement des entreprises isolées, la densification de certaines zones d'activité déjà raccordées au réseau, la connexion de certaines zones d'activité économique, raccordement des lycées, raccordement de certaines zones d'habitat collectif) : 7 M€
- **les frais d'études et de suivi Boucle haut-débit** (assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réception des travaux) : 535 000 €
- **l'installation de fourreaux et chambres haut-débit** donne lieu à l'inscription d'un crédit global de 4 550 000 €, de nombreuses installations ayant déjà été financées dans le cadre des travaux du tramway.

➤ **Etudes diverses à caractère économique**

Le P.P.I. retient une enveloppe de 60 000 € par an.

➤ **Enseignement supérieur et recherche**

Le P.P.I. 2010-2014 prévoit 34 M€, en cours d'affectation, destinés à financer :

- L'aide à la construction et à la réhabilitation de logements étudiants,
- Les aménagements réalisés par la Communauté Urbaine sur les campus (voirie, pistes cyclables, etc...),
- Les participations de la Communauté Urbaine à divers projets d'enseignement supérieur et de recherche prévus au CPER 2007-2013,
- La participation de la Communauté Urbaine à l'opération Agglo Campus.



➤ **MIN**

Compte tenu des crédits encore disponibles, il n'est porté aucune inscription.

ENVIRONNEMENT (DEVELOPPEMENT DURABLE) ET DECHETS : 7^{ème} domaine d'intervention

Ce domaine transversal pour les actions menées en matière de Développement Durable (économies d'énergies, Plan climat, mise en valeur des espaces naturels, cheminements doux, Plan Garonne, protection contre les inondations) auxquelles s'ajoutent les déchets ménagers et assimilés, et le réseau urbain de chaleur) fait l'objet d'un financement global au P.P.I. de 73 400 200 €.

L'affectation de ces crédits porte principalement sur les missions ci-après :

B.A. DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES : 69 275 200 €

Collecte et tri des déchets

Les crédits relatifs à la collecte et au tri des déchets représentent 43 462 700 € avec notamment 15 700 000 € pour le matériel roulant et 14 260 000 € pour la construction du 3^{ème} dépôt à Eysines.

La totalité des crédits inscrits sous la rubrique Centres de recyclages s'élève à 16 206 500 €. Le Plan centre de recyclage prévoit la réalisation des centres d'Eysines, Bordeaux Alfred Daney (adaptation), Pessac Guttenberg, et le Bourgailh, d'ici 2014.

Réhabilitation des anciennes décharges

Les dépenses nécessaires aux travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge de Labarde ont été inscrites au budget supplémentaire 2008 et reprises sur 2009, les crédits étant déjà consommés.

Les crédits disponibles sont suffisants pour terminer les travaux d'aménagement paysager du Bourgailh. Les prévisions à hauteur de 1 225 000 € couvriront notamment, des travaux de dépollution sur le centre de recyclage de Bassens.

B.A. Réseau de Chaleur

La réalisation d'une chaufferie bois et de ses raccordements sont inscrits au P.P.I., pour un montant de 7 616 000 €, ainsi que la poursuite des raccordements GPV pour 600 000 €, sur un montant global de 8 381 000 €.

III – LES MODALITES PREVISIONNELLES DE FINANCEMENT DU PPI 2010-2014

Tel qu'il se présente, le projet de PPI 2010-2014, financé à 33% par emprunt et à 67% sur autres ressources, génère un **besoin prévisionnel d'emprunts de 644.624.853 €** Tous budgets confondus, ce volume d'emprunts représente, en moyenne, près de 128,9 M€ par an.

Sur le **budget principal** où les besoins sont évalués à 327.993.269 €, le recours moyen annuel à l'emprunt ressort, en prévision, sur la période, à près 66 M€.

Le **programme d'équipement 2010, financé à 25%** par emprunt et à 75% sur autres ressources génère, quant à lui, un besoin prévisionnel, tous budgets confondus, de **91.392.542 €** se situant au **budget principal : 75.280.000 €**, au **budget annexe Assainissement : 15.255.366 €**, aux budgets annexes : Réseau de Chaleur des hauts de Garonne : **857.176 €**.

Le montant global prévisionnel d'emprunts s'avère **bien en retrait** par rapport à ceux adoptés au cours de ces quatre derniers exercices (95,8M€ en 2009, 159,9 M€ pour 2008 (avec DM3), 188,5 M€ pour 2007 et 210,2 M€ pour 2006).

Par ailleurs, il convient de noter que comme l'année dernière, l'autofinancement pris en compte dans les modalités prévisionnelles de financement du PPI repose cette année sur le résultat des simulations prospectives.

Tant pour les budgets annexes que pour le budget principal, il tient compte de l'incidence des emprunts non encore souscrits relatifs aux programmes en cours de réalisation, restes à réaliser d'emprunts qui devraient se situer, fin 2009, tous budgets confondus, et sauf nouvelles annulations dans le cadre des dernières DM de l'exercice, autour de 225 M€ et de 206 M€ sur le seul budget principal.

Pour ce dernier budget où se situent les restes à réaliser les plus importants, leur incidence en terme d'annuités a été prise en compte, de manière étalée, à parts égales, sur les exercices 2010 et 2011.

Même si cette hypothèse a peu de chance de se réaliser dans les faits car elle sous tendrait que la CUB réussirait à résorber la totalité de ses reports sur les deux prochaines années, elle a, cependant, le mérite de mieux refléter non seulement l'incidence des programmes à venir mais aussi de ceux qui sont en cours de réalisation.

Les modalités prévisionnelles de financement du projet de PPI 2010-2014

Financement programme quinquennal avec le TCSP et le Tram Train			Financement programme quinquennal sans le TCSP et le Tram Train		
Nature recettes	Montant	% dans total	Nature recettes	Montant	% dans total
Emprunts	644 624 853	33,02%	Emprunts	385 268 962	25,86%
Ressources spécifiques	277 052 130	14,19%	Ressources spécifiques	277 052 130	18,60%
Subvention TCSP & Tram Train	62 600 000	3,21%	Subvention TCSP & Tram Train	0	0,00%
Cession d'éléments d'actif	50 000 000	2,56%	Cession d'éléments d'actif	50 000 000	3,36%
Autofinancement TCSP et Tram Train	140 803 414	7,21%	Autofinancement TCSP et Tram Train	0	0,00%
Autofinancement autres budgets	777 420 331	39,82%	Autofinancement autres budgets	777 420 331	52,18%
TOTAL	1 952 500 728	100,00%	TOTAL	1 489 741 423	100,00%

* « Ressources spécifiques » : FCTVA, TLE, Amendes de police, subventions etc...

Les modalités prévisionnelles de financement du projet de programme d'équipement 2010

Financement programme d'équipement 2010 avec le Tramway, le TCSP et le Tram Train			Financement programme d'équipement 2010 sans le Tramway, le TCSP et le Tram Train		
Nature recettes	Montant	% dans total	Nature recettes	Montant	% dans total
Emprunts	91 392 542	25,39%	Emprunts	91 392 542	27,26%
Ressources spécifiques	55 818 271	15,50%	Ressources spécifiques	55 818 271	16,65%
Subvention TCSP & Tram Train	0	0,00%	Subvention TCSP & Tram Train	0	0,00%
Cession d'éléments d'actif	10 000 000	2,78%	Cession d'éléments d'actif	10 000 000	2,98%
Autofinancement TCSP et Tram Train	24 716 073	6,87%	Autofinancement TCSP et Tram Train	0	0,00%
Autofinancement autres budgets	178 080 577	49,47%	Autofinancement autres budgets	178 080 577	53,11%
TOTAL	360 007 463	100,00%	TOTAL	335 291 390	100,00%

**Les modalités prévisionnelles de financement du budget principal
(Projet de PPI 2010-2014 et du Programme d'équipement 2010)**

Budget Principal Financement programme quinquennal			Budget Principal Financement programme d'équipement 2009		
Nature recettes	Montant	% dans total	Nature recettes	Montant	% dans total
Emprunts	327 993 269	28,94%	Emprunts	75 280 000	29,52%
Ressources spécifiques	207 933 030	18,35%	Ressources spécifiques	42 955 930	16,84%
Cession d'éléments d'actif	50 000 000	4,41%	Cession d'éléments d'actif	10 000 000	3,92%
Autofinancement TCSP et Tram Train	478 400	0,04%	Autofinancement TCSP et Tram Train	478 400	0,19%
Autofinancement autres budgets	546 767 657	48,25%	Autofinancement autres budgets	126 292 693	49,53%
TOTAL	1 133 172 356	100,00%	TOTAL	255 007 023	100,00%

Au regard de l'ensemble des éléments présentés ci-dessus, et à l'issue des débats intervenus en séance, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **Adopter**, tel qu'il vous est proposé, le programme pluriannuel des investissements 2010-2014, dont le document de présentation par domaine et par mission est joint en annexe, sachant que les programmes portant sur les années 2011 et 2014 seront réexaminés au moment de la préparation budgétaire de chaque exercice pour être adaptés en fonction de l'évolution des projets, des nouvelles priorités susceptibles de se dégager et de l'évolution des possibilités financières de notre Etablissement.
- **Acter**, le principe de l'inscription dans le « noyau dur » du futur PPI 2011-2015 d'une ligne de crédit de 10 000 000 € sur 5 ans, pour la participation de la CUB au financement d'un projet de TCSP sur la voie ferrée de ceinture.

Avec un tel programme d'équipement, la Communauté continuera d'être sans contexte l'un des tout premiers budgets d'investissement et l'un des premiers donneurs d'ordres publics au plan régional, continuant ainsi, comme il le fait maintenant depuis plusieurs années de soutenir son tissu économique et l'emploi.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Verts et M. ASSERAY s'abstiennent

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 décembre 2009,

Pour expédition conforme,
pour le Président
par délégation,
le Vice -Président,

M. LUDOVIC FREYGEFOND

REÇU EN PRÉFECTURE LE

15 JANVIER 2010

PUBLIÉ LE : 15 JANVIER 2010